

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Dominique tenue à la salle du conseil de l'hôtel de ville, le **lundi 11 décembre 2017** à compter de **19 h 30**.

À laquelle sont présents :

Monsieur Hugo Mc Dermott, conseiller
Madame Stéphanie Lambert, conseillère
Madame Marie-Josée Beauregard, conseillère
Monsieur Jean-François Morin, conseiller
Madame Lise Bachand, conseillère
Monsieur Vincent Perron, conseiller
Monsieur Robert Houle, maire

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Robert Houle.

Est également présente :

Madame Christine Massé, directrice générale et secrétaire-trésorière

ORDRE DU JOUR

1. **AVIS DE CONVOCATION**
2. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
3. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
4. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
5. **RÉMUNÉRATION DES EMPLOYÉS 2018**
6. **ADOPTION DU RÈGLEMENT 2017-330 DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXES ET LES TARIFS POUR 2018**
7. **SERVICE DES INCENDIES - ESTIMATION DES BESOINS EN FORMATION POUR 2018**
8. **LEVÉE DE LA SESSION**

1. **AVIS DE CONVOCATION**

Les membres du conseil confirment avoir reçu l'avis de convocation de la présente session et signifié tel que requis à l'article 153 du Code municipal.

2. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le Maire, Robert Houle, ouvre la séance.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-201

3. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR : le conseiller Vincent Perron
APPUYÉ DE : le conseiller Jean-François Morin
et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue à l'intention des contribuables.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-202

5. RÉMUNÉRATION DES EMPLOYÉS 2018

IL EST PROPOSÉ PAR : la conseillère Stéphanie Lambert

APPUYÉE DE : le conseiller Jean-François Morin

et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER la recommandation relative à l'indexation des salaires 2018 des employés, le tout tel que déjà prévu au budget 2018 dûment approuvé.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-203

6. ADOPTION DU RÈGLEMENT 2017-330 DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXES ET LES TARIFS POUR 2018

CONSIDÉRANT l'avis de motion dûment donné lors de la séance régulière tenue le 5 décembre 2017;

CONSIDÉRANT QU'une copie du projet de règlement a été remise à chacun des membres du Conseil à l'intérieur des délais prévus à l'article 445 du Code municipal;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil présents déclarent avoir lu ledit règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT QUE mention est faite de l'objet et de sa portée;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : le conseiller Jean-François Morin

APPUYÉ DE : la conseillère Marie-Josée Beauregard

et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER le règlement numéro 2017-330 décrétant les taux de taxes et les tarifs pour 2018.

QUE le règlement 2017-330 fait partie intégrante de la présente résolution comme si au long cité.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-204

7. SERVICE DES INCENDIES - ESTIMATION DES BESOINS EN FORMATION POUR 2018

CONSIDÉRANT les besoins en formation pour les pompiers volontaires du service des incendies de Saint-Dominique;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : le conseiller Vincent Perron
APPUYÉ DE : la conseillère Lise Bachand
et résolu à l'unanimité :

D'ACCEPTER l'estimation des besoins en formation pour les pompiers volontaires durant l'année 2018, soit:

- 2 formations « Pompier 1 »
- 2 formations « Officier non urbain »
- 1 formation « Silo fenil » pour 26 pompiers
- 2 formations « Icarium maintien de compétence » pour 4 pompiers
- 2 formations « Sécurité civile » pour 3 pompiers
- 1 formation « Monitorat » pour 7 pompiers

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-205

8. LEVÉE DE LA SESSION

L'ordre du jour de cette séance ordinaire du Conseil municipal étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR : la conseillère Stéphanie Lambert
APPUYÉE DE : le conseiller Hugo Mc Dermott
et résolu à l'unanimité :

DE LEVER cette séance à 19 h 48.

ADOPTÉE

Robert Houle
Maire

Christine Massé
Directrice générale et secrétaire-trésorière